

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1954 B 00728

Numéro SIREN : 054 807 284

Nom ou dénomination : COMPAGNIE DAHER

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2021 sous le numéro de dépôt 31937

Certifié Conforme



COMPTES ANNUELS



COMPAGNIE DAHER
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 25 119 388,80 EUROS
SIEGE SOCIAL : 59, BOULEVARD PERIER – 13008 MARSEILLE
SIREN 054 807 284 R.C.S. MARSEILLE

COMPAGNIE DAHER BILAN

ACTIF

(en euros)	Notes	2020	2019
Actif immobilisé :			
Immobilisations incorporelles		780	780
Immobilisations corporelles	3.1	125 431	153 155
Participations Groupe		97 152 615	97 252 614
Autres immobilisations financières	3.2	100 322 310	100 307 310
Immobilisations financières		197 474 925	197 559 924
Total actif immobilisé		197 601 136	197 713 859
Actif circulant :			
Clients & comptes rattachés		5 879 417	9 739 027
Créances Groupe	3.3	68 801 972	95 636 612
Autres créances	3.4	5 057 285	5 005 314
Disponibilités	3.5	223 611 312	49 493 381
Charges constatées d'avance	3.6	393 962	3 009 386
Total actif circulant		303 743 947	162 883 720
Comptes de régularisation :			
Ecart de conversion actif		0	3 869
Charges à répartir sur frais d'émission d'emprunts	3.7	2 008 361	1 294 899
TOTAL ACTIF		503 353 444	361 896 347

PASSIF

(en euros)	Notes	2020	2019
Capitaux propres :			
Capital		25 119 389	25 115 959
Primes d'émission et de fusion		81 606 281	81 606 281
Réserve légale		2 537 004	2 537 004
Report à nouveau		33 811 164	29 242 972
		143 073 837	138 502 216
RESULTAT DE L'EXERCICE			
		22 319 971	4 571 622
Total capitaux propres	3.8	165 393 808	143 073 838
Provisions pour risques et charges :			
Provisions pour risques		0	3 869
Provisions pour charges		147 532	183 659
Total provisions pour risques et charges	3.9	147 532	187 528
Emprunts et dettes financières	3.10	286 940 369	150 324 903
Dettes à court terme :			
Concours bancaires		62 966	54 737
Dettes Groupe	3.3	43 412 116	55 559 368
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	3.11	4 573 045	4 064 006
Dettes fiscales et sociales	3.4	1 652 836	5 360 759
Autres dettes	3.4	1 023 823	774 625
Produits constatés d'avance	3.6	130 955	2 006 814
Total dettes à court terme		50 855 742	67 820 309
Comptes de régularisation :			
Ecart de conversion passif		15 993	489 769
TOTAL PASSIF		503 353 444	361 896 347

COMPAGNIE DAHER COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	Notes	2 020	2 019	Variation
Locations d'immeubles		1 942 177	1 155 421	
Prestations aux sociétés du Groupe		16 012 835	19 492 655	
Produits divers		6 763 473	7 109 272	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4.1	24 718 485	27 757 348	-11%
Reprises sur amortissements - provisions et autres produits		51 500	1 011	
PRODUITS D'EXPLOITATION		24 769 985	27 758 359	-11%
Mise à disposition de main d'œuvre et de services par le Groupe		<4 377 557>	<6 269 891>	
Voyages et réceptions		<218 542>	<685 290>	
Loyers mobiliers & immobiliers		<1 768 565>	<906 978>	
Autres charges externes		<10 660 262>	<8 579 002>	
Total charges externes	4.2	<17 024 926>	<16 441 161>	4%
VALEUR AJOUTEE		7 745 059	11 317 198	-32%
Charges de personnel		<1 281 537>	<5 113 088>	
Impôts et taxes		<467 951>	<426 885>	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBITDA)	4.3	5 995 571	5 777 225	4%
Amortissements		<309 644>	<462 097>	
Provisions		<13 763>	<57 509>	
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)		5 672 164	5 257 619	8%
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		<13 219>	<204 141>	
Produits financiers de participations		14 512 484	12 531 908	
Autres résultats financiers		1 216 901	<495 477>	
Dotations et reprises à caractère financier		<6 130>	<14 849 869>	
RESULTAT FINANCIER	4.4	15 710 036	<3 017 579>	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		21 382 200	2 240 040	
Autres résultats exceptionnels (Dotations), reprises prov. exceptionnelles		<852 800>	8 860	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.5	<852 800>	8 860	
RESULTAT AVANT IMPOTS		20 529 400	2 248 900	
Impôts sur les bénéfices	4.6	1 790 571	2 322 722	
RESULTAT NET		22 319 971	4 571 622	

Comptes sociaux au 31 décembre 2020

NOTE 1 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19, qui a eu des répercussions économiques dans le monde entier et a particulièrement affecté le secteur aéronautique, principal secteur d'activité du Groupe Daher. Afin de faire face à cette crise, Compagnie Daher, en tant que maison mère assurant le financement de l'ensemble du Groupe Daher, a mis en œuvre différentes mesures afin d'assurer la liquidité du Groupe :

- Un tirage complémentaire de 99 millions d'euros sur la ligne de crédit renouvelable a été réalisé en mars 2020 portant l'encours à 130 millions d'euros. Ce tirage de 99 millions d'euros a été remboursé en juin 2020 et la ligne de crédit a été entièrement remboursée en juillet 2020 suite à l'obtention d'un prêt garanti par l'Etat.
- Dans le cadre des mesures de soutien de l'économie française mises en œuvre par l'Etat français, un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 170 millions d'euros a été obtenu fin juin 2020 auprès du pool bancaire historique de Compagnie Daher. Ce prêt d'une durée initiale d'un an porte intérêt à taux zéro (hors coût de la garantie de l'Etat s'élevant à 0,5% la première année soit 850 000 euros). Ce prêt peut être prorogé pour une durée supplémentaire de 1 à 5 ans sur décision unilatérale de l'emprunteur. Compagnie Daher prévoyant un remboursement sur la période 2022 à 2026, ce prêt est présenté en dettes à échéance entre 1 et 5 ans pour 125 millions d'euros et en dettes à plus de 5 ans pour 45 millions d'euros.
- L'ensemble des financements long terme a fait l'objet d'une renégociation des covenants en décembre 2020, ayant abouti à un allègement des ratios à respecter pour les clôtures au 31 décembre 2020, 30 juin 2021 et 31 décembre 2021. Au 31 décembre 2020, le Groupe respecte l'ensemble de ces covenants.

En juin 2020, des opérations de restructuration capitalistique de la filiale Daher Software (renommée Yelhow depuis) ont conduit à une dilution de Compagnie Daher au profit du dirigeant de la filiale. Le pourcentage de détention est ainsi passé de 99% à 20%. Ces opérations ont généré une moins-value de 852 800 euros enregistrée en résultat exceptionnel et les titres ont été entièrement provisionnés soit une charge de 9 999 euros constatée en résultat financier.

NOTE 2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France et selon le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatif au plan comptable général en tenant compte de ses règlements modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprenant les coûts de développement des applications informatiques sont évaluées à leur coût d'entrée moins les amortissements. Les coûts de développement sont activés lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de viabilité économique. Ils sont ensuite amortis sur une durée de 3 ans.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En application des règles en vigueur, il est pratiqué un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité attendue des immobilisations sur le mode linéaire. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- Installations : linéaire sur 10 ans
- Mobilier de bureau : linéaire sur 10 ans
- Autres : linéaire 3 à 10 ans

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres des filiales figurent au bilan pour leur prix d'acquisition augmenté des frais d'acquisition, les créances de l'actif immobilisé sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.4 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont évaluées au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Conformément aux règles comptables, les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées que lors de leur réalisation effective.

2.5 CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit au bilan sous une rubrique spécifique. Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes.

Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire depuis l'exercice 2017. Le règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de Compagnie Daher.

Les créances, dettes, prêts et emprunts en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « écarts de conversion actif/ passif » au bilan. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable. Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des situations suivantes :

- En cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert ;
- Lorsque les pertes ou gains de change latents portent sur des opérations dont l'échéance est comprise dans le même exercice comptable, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains.

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

2.6 PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les provisions sur titres de participation sont constituées lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'utilité est déterminée chaque année au cas par cas en tenant compte de l'actif net comptable éventuellement retraité ou des perspectives de rentabilité des filiales.

2.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions pour risques sont comptabilisées au bilan lorsque Compagnie Daher a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Elles sont évaluées pour le montant estimé du décaissement.

2.8 PROVISIONS POUR CHARGES

Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées.

NOTE 3 – NOTES ANNEXES AU BILAN

3.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La variation de la période sur les actifs corporels comprend les investissements et amortissements concernant les bâtiments situés à Orly.

3.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Une partie des fonds empruntés (cf. note 3.10) est utilisée pour financer nos filiales et se trouve inscrite à l'actif dans le poste « Autres immobilisations financières » pour 100 M€ au 31 décembre 2020 répartis comme suit :

- Daher Aerospace 70 000 000 Euros
- Daher Technologies 30 000 000 Euros

3.3 CREANCES ET DETTES GROUPE

Compagnie Daher assure un rôle de gestion de trésorerie pour le compte de ses filiales, ainsi que le rôle de tête de Groupe d'intégration fiscale.

A ce double titre, Compagnie Daher couvre les besoins de trésorerie ou reçoit les excédents de trésorerie de ses filiales. Ces montants sont inclus à l'actif dans le poste « Créances Groupe » pour 68 801 972 euros et au passif dans le poste « Dettes Groupe » pour 43 412 116 euros au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, les créances et dettes Groupe sont à échéance moins d'un an.

3.4 AUTRES CREANCES - DETTES FISCALES ET SOCIALES ET AUTRES DETTES

Au 31 décembre 2020, une créance d'impôt est enregistrée dans les autres créances pour 3 904 319 euros contre 4 067 969 euros en 2019. Ces créances concernent le Groupe d'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2020, les créances sont à échéance moins d'un an et les dettes sont non échues.

3.5 DISPONIBILITES

Les disponibilités à la clôture 2020 (223 611 312 euros) ne comprennent pas de valeurs mobilières de placement. La hausse du montant par rapport à la clôture 2019 (49 493 381 euros) résulte principalement de l'obtention en juin 2020 d'un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 170 000 000 euros (cf. Note 3.10 Emprunts et Autres dettes financières).

3.6 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Dans le cadre de sa gestion centralisée du risque de change, Compagnie Daher est amenée à proroger aux conditions de marché des couvertures de change lorsque le dénouement du risque couvert est décalé dans le temps. Dès lors que cette prorogation entraîne un gain latent, ce dernier est stocké en produit constaté d'avance. S'il s'agit d'une perte latente, elle est stockée en charge constatée d'avance. Le gain ou la perte sera comptabilisé en résultat lorsque le risque initialement couvert impactera le résultat.

La totalité du résultat des dérivés, lequel permet aux filiales de couvrir leur chiffre d'affaires en dollars, leur est rétrocédé. Fin décembre 2020, ni gain ni perte latente ne sont enregistrés du fait de l'absence de prorogation.

Par ailleurs, les charges et produits constatés d'avance enregistrés fin 2019 comprenaient des refacturations à nos filiales pour certaines polices d'assurance couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020, pour respectivement 1 873 997 euros et 2 006 814 euros. A fin décembre 2020, il n'y a plus de charges et produits constatés d'avance relatifs aux assurances en raison d'appels de cotisations et refacturations réalisés trimestriellement (au lieu d'annuellement) à compter de 2020.

3.7 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Le prêt garanti par l'Etat obtenu en juin 2020 et la renégociation des covenants des financements long terme intervenue en décembre 2020 ont fait l'objet d'une activation des frais de garantie et de montage pour un montant total de 2 008 361 euros. Ces frais sont étalés sur la durée résiduelle des financements concernés.

3.8 SITUATION NETTE

La variation de la situation nette de 143 073 838 euros à 165 393 809 euros s'analyse comme suit :

Situation nette au 31 décembre 2019 (en euros)	143 073 838
Dividendes versés en 2020	0
Résultat net au 31 décembre 2020	22 319 971
Situation nette au 31 décembre 2020 (en euros)	165 393 809

3.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions sur engagement de retraite qui ont fait l'objet d'une reprise aux provisions au titre des écarts actuariels en 2020 pour un montant de 49 890 euros et d'une dotation de 13 285 euros au titre du coût des services rendus sur l'exercice 2020.

3.10 EMPRUNTS ET AUTRES DETTES FINANCIERES

Au 31 décembre 2020, les emprunts et autres dettes financières sont composés des dettes rattachées à participation pour 5,9M€ et des emprunts bancaires qui comprennent :

- un financement BEI à taux variable signé le 30 septembre 2016 pour un montant de 60 M€ tiré en deux tranches :
 - 20 M€ avec un terme au 15 décembre 2026 ;
 - 40 M€ avec un terme au 15 juin 2027.
- deux financements obligataires à taux fixe de 50 M€ émis le 4 avril 2018 :
 - 35 M€ échéance 4 avril 2025 à taux fixe de 2,641 % ;
 - 15 M€ échéance 4 avril 2028 à taux fixe de 3,458 %
- un prêt garanti par l'Etat (PGE) octroyé par le pool bancaire historique de Compagnie Daher reçu le 26 juin 2020 pour un montant de 170 M€. Ce prêt d'une durée initiale d'un an peut être prorogé pour une durée supplémentaire de 1 à 5 ans sur décision unilatérale de l'emprunteur. Compagnie Daher prévoyant un remboursement sur la période 2022 à 2026, ce prêt est présenté en dettes à échéance entre 1 et 5 ans pour 125 M€ et en dettes à plus de 5 ans pour 45 M€.

La décomposition par échéance s'analyse comme suit :

(en euros)	2020	2019
Emprunts à moyen terme	286 940 369	150 324 903
dont :		
à 1 an au plus	1 085 066	1 127 834
de 1 à 5 ans	165 855 303	39 197 069
au delà de 5 ans	120 000 000	110 000 000

3.11 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés au bilan sont de 4 573 045 euros. Elles sont non échues au 31 décembre 2020. Le délai de règlement fournisseurs généralement appliqué par Compagnie Daher est fixé en moyenne à 30 jours fin de mois le 15.

NOTE 4 – NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d’affaires comprend la facturation des redevances de licences et marques, des frais de gestion et prestations à nos filiales, ainsi que la refacturation de la location des bâtiments situés à Orly. Les produits divers comprennent les refacturations des assurances. La contrepartie de ces produits est enregistrée en autres charges externes.

4.2 CHARGES EXTERNES

Les charges externes comprennent les éléments cités au paragraphe précédent, ainsi que les coûts engagés au titre des différents projets menés par le Groupe notamment le programme d’innovation « Armstrong » lancé début 2018 pour accélérer la transformation de l’entreprise. Dans le contexte de crise économique, le programme Armstrong a été abandonné fin août 2020.

4.3 EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION (EBITDA)

La variation des charges de personnel s’explique principalement par des reprises de provisions pour rémunérations variables à paiement différé constituées au titre des exercices précédents et une baisse des rémunérations variables de l’année, les résultats du Groupe DAHER (base de calcul d’une partie de la rémunération variable) subissant une forte baisse en 2020 dans le contexte de crise économique.

4.4 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier 2020 comprend les produits financiers de participation correspondant aux dividendes versés par la Société Daher Aerospace pour 14 512 473 euros, ainsi que les charges d’intérêts sur emprunts et les produits des prêts consentis aux filiales (cf. notes 3.2 - 3.3 et 3.10).

4.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel correspond à la cession partielle de la société Daher Software renommée Yelow (cf. note 1). En 2019, le résultat exceptionnel concernait la remise gracieuse des pénalités payées en 2017 au titre d’un contrôle d’Urssaf.

4.6 IMPOTS SUR LES BENEFICES

L’ensemble des sociétés du Groupe intégré fiscalement sur Compagnie Daher a généré un produit fiscal de 3 495 588 euros en 2020 contre un produit fiscal de 4 264 893 euros en 2019.

NOTE 5 – AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACTIONNAIRES PRINCIPAUX

Au 31 décembre 2020, le capital social de Compagnie Daher s'élève à 25 119 388,80 euros contre 25 115 959 euros à fin 2019 suite à l'augmentation de capital intervenue le 29 avril 2020 (émission de 103 nouvelles actions). Il est composé de 754 336 actions de nominal fixé à 33,33 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que CoreDaher détient directement 87,07 % du capital de notre société.

L'autre actionnaire principal est la Banque Publique d'Investissement pour 12,50%.

5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Afin de se prémunir contre une évolution adverse des taux d'intérêt variables de son endettement financier, Compagnie Daher a mis en place des instruments dérivés (swaps de taux). Ils transforment les indices variables du financement BEI en taux fixe. Au 31 décembre 2020, ils couvrent les deux tranches à hauteur de 60 000 000 € de nominal.
- Depuis juin 2009 Compagnie Daher a mis en place une gestion centralisée du risque de change. Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir ses positions actuelles ou futures contre le risque de change sur les contrats de ventes aéronautiques libellées en dollars. Les résultats liés à ces opérations sont comptabilisés dans les filiales. Le portefeuille de couverture de change s'élève à 470 000 000 \$ au 31 décembre 2020.
- Les autres engagements donnés se décomposent comme suit :

(en euros)	2020	2019
Engagements donnés par Compagnie Daher en faveur de ses filiales vis-à-vis des tiers pour garantir des paiements de loyers.	2 328 459	2 460 373
Engagements donnés par Compagnie Daher en faveur de ses filiales vis-à-vis des tiers pour garantir la bonne exécution des	857 000	457 000
Engagements donnés par Compagnie Daher en faveur de ses filiales vis-à-vis des tiers pour garantir des fournisseurs.	32 597 180	35 606 195
Engagements donnés par Compagnie Daher en faveur de ses filiales vis-à-vis des douanes.	4 103 280	4 103 280
Total	39 885 920	42 626 848

Compagnie Daher s'est portée caution pour garantir divers engagements de ses filiales liés à la bonne exécution de contrats sur des activités du secteur Aéronautique.

NOTE 6 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2020

Filiales et Participations (en Euros)	Capital social	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos	Situation nette après résultat	Valeur nette des titres
Daher Technologies SAS - France	20 000 000	100	<22 341 385>	<5 867 612>	25 688 020
Daher International Development SA - Luxembourg	100 000	99	<7 925>	76 160	99 900
Daher Aerospace SAS - France	43 000 000	100	<73 783 494>	11 217 603	65 413 853
Daher Inc INC - Etats Unis	1	100	<115 311>	2 650 689	4 240 000
Logistics Operations SAS - France	1 300 000	100	<361 098>	1 325 151	1 610 779
YELHOW (1) SAS - France	50 000	20	<329 576>	<229 576>	0
TAMAN SASU - France	100 000	100	<321 979>	<319 143>	100 000
Daher Systèmes Intégrés GIE - France	0	40	<33 048>	<33 048>	-

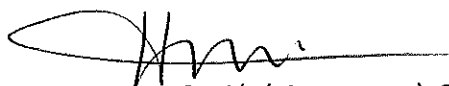
(1) Données 31 12 2019 pour le "Résultat du dernier exercice clos" et la "Situation nette après résultat"

NOTE 7 – HONORAIRES DES AUDITEURS LEGAUX

(en milliers d'euros)	2020			2019		
	Mazars	PKF	Total	Mazars	PKF	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	506	441	947	533	445	978
dont :						
Compagnie Daher	94	94	188	98	98	196
Filiales	412	347	759	435	347	782
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	26	17	43	50	39	89
dont :						
Compagnie Daher	16	0	16	19	1	20
Filiales	10	17	27	31	38	69
Total	532	458	990	583	484	1 067

Extrait certifié
conforme de 13/06/21

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME



COMPAGNIE DAHER

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 25 119 388,80 euros

Siège social : 59 Boulevard Périer – 13008 Marseille

054 807 284 RCS Marseille

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 5 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le cinq mai à treize heures trente,

Les actionnaires de la société COMPAGNIE DAHER (ci-après la « **Société** ») se sont réunis en Assemblée Générale Mixte par téléconférence sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Patrick DAHER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Madame Estelle ROUX, représentant permanent de la société COREDAHER, et Monsieur Eric LEFEBVRE, représentant de BPI FRANCE PARTICIPATION, actionnaires présents et acceptant, représentant le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jérôme SARRAGOZI assure le secrétariat de la séance.

Les sociétés PKF AUDIT CONSEIL EXPERTISE et MAZARS, co-Commissaires aux comptes régulièrement convoquées, sont présentes.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 751 966 actions sur les 754 336 actions composant le capital social ayant toutes le droit de vote.

Le quorum requis par la loi étant atteint pour les résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président indique que la réunion se tient exclusivement par téléconférence en raison des mesures sanitaires en vigueur visant à limiter la propagation de l'épidémie du COVID 19.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et quitus aux administrateurs ;
- Approbation des comptes consolidés du Groupe DAHER pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de BPIFRANCE PARTICIPATIONS ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de COREDAHER ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Lise NOBRE ;
- Nomination d'un nouvel administrateur ;
- Approbation des conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président indique que sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- La copie et le récépissé postal d'avis de réception de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes ;
- Le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Annuelle et rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ainsi que le tableau des affectations du résultat ;
- Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels (rapport général, rapport spécial et rapport sur les comptes consolidés) ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;
- Les statuts.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et aux Commissaires aux comptes ou tenus à leur disposition, au siège social, pendant les délais fixés par lesdites dispositions et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports des Commissaires aux Comptes.

Ces lectures terminées, le Président déclare la discussion ouverte.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels et quitus aux Administrateurs)

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 22 319 970,78 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39, 4° du Code général des impôts qui s'élèvent à 126 170 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2020 s'élevant à 22 319 970,78 euros de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice 2020	22 319 970,78 €
- Augmenté du report à nouveau antérieur	33 811 164,22 €
- Soit un résultat distribuable de	56 131 135,00 €

Affectation :

- Au report à nouveau	56 131 135,00 €
-----------------------	-----------------

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée

DIXIEME RESOLUTION

(Pouvoir pour formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Jérôme SARRAGOZI ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités de publicité et toutes formalités légales, de dépôt et autres qu'il appartiendra et qui s'avèreraient nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président
Monsieur Patrick DAHER

Le Secrétaire
Monsieur Jérôme SARRAGOZI

Le Scrutateur
COREDAHER, représentée
par Madame Estelle ROUX

Le Scrutateur
BPI FRANCE PARTICIPATION,
représentée par Monsieur Eric LEFEBVRE